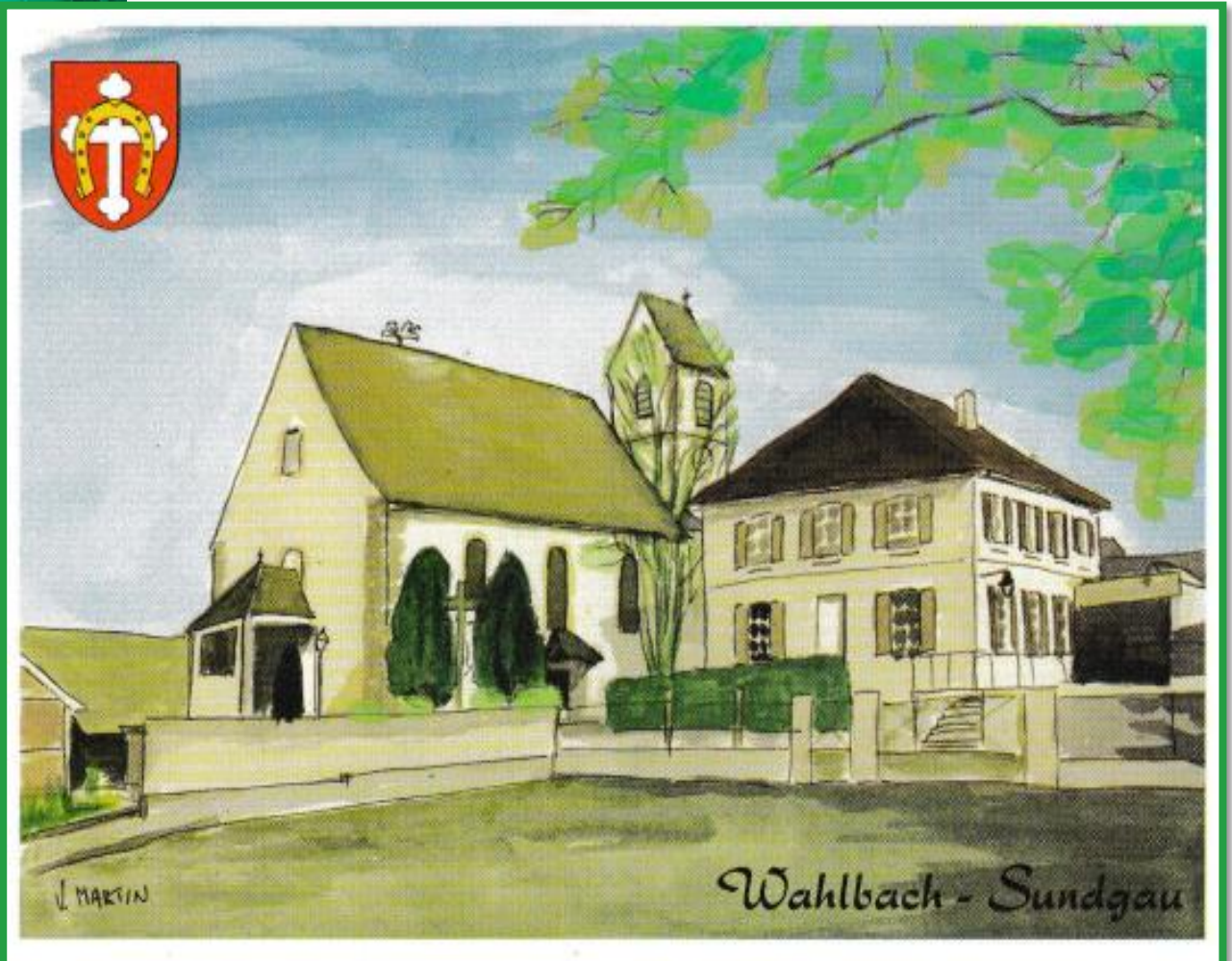


WAHLBACH

Avril 2024

Le hibou rapporteur n° 15

[Retrouvez les infos sur www.wahlbach.fr](http://www.wahlbach.fr)



MOT DU MAIRE

Cher(e)s Administré(e)s,

L'année 2024 est déjà bien entamée, avec un soleil qui reprend ses quartiers, et des paysages qui se colorent !

J'ai eu le plaisir de vous présenter mes vœux le 27 janvier dernier à la salle communale, et j'en profite pour vous remercier toutes et tous d'avoir été si nombreux à répondre à l'invitation.

Concernant le projet d'accueil d'un périscolaire, une étude de faisabilité a été transmise en mairie récemment. Elle fait suite à une nouvelle étude de terrain réalisée par l'Agence déjà sollicitée une première fois l'été dernier, et qui nous avait quelque peu oublié...

Après avoir pris connaissance des avantages et des inconvénients des implantations suggérées, le Conseil Municipal a pris la décision de lancer une étude payante complète, comprenant les coûts prévisionnels, afin d'être fixé sur la faisabilité du projet.

En attendant, les beaux jours arrivent et je compte à nouveau sur la civilité de chacun, afin de respecter des horaires de tonte raisonnables, afin de préserver la tranquillité du voisinage.

Concernant le service technique, l'agent Eric MULLER a émis le souhait de se retirer de ses fonctions d'agent communal. En mon nom personnel, et celui de mon Conseil Municipal, je le remercie vivement pour son travail sans relâche au service de la Commune et de la population depuis 18 ans nuit et jour. Bon vent pour la suite !



En attendant de compléter à nouveau l'effectif technique, nous continuerons à améliorer l'embellissement au sein de notre commune, afin de répondre aux mieux à vos attentes.

Mon souhait étant de rendre notre commune la plus agréable possible et que ses aménagements et ses infrastructures répondent à vos besoins.

Un dernier petit mot pour vous rappeler les prochains rendez-vous, notamment la sortie seniors le samedi 27 avril, le marché aux puces à Zaessingue, le dimanche 05 mai, le repas des Sages le vendredi 17 mai, et la journée citoyenne le samedi 1 er juin.
Venez y nombreux.

A bientôt !
Votre Maire,
Anthony MARTIN

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2024

Compte rendu complet du conseil municipal et autres informations sur demande en mairie ou sur le site internet



COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2023 qui s'établit comme suit :

• Section de fonctionnement

Recettes :	501 683.92 €
Dépenses :	<u>352 590.35 €</u>
Excédent 2023 :	149 093.57 €
Excédent reporté 2022 :	276 248.77 €
Soit un excédent total de	425 342.34 €

• Section d'investissement

Recettes :	290 253.99 €
Dépenses :	<u>147 978.97 €</u>
Excédent 2023 :	142 275.02 €
Déficit reporté 2022 :	- 147 711.23 €
Soit un déficit total de	5 436.21 €

Résultat d'exécution du budget : **425 342.34 – 5 436.21 = 419 906.13 €**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le compte administratif 2023, ainsi que le compte de gestion 2023.



REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif, statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice. Constatant que le compte administratif fait apparaître

- un excédent de fonctionnement de : 425 342.34 €
- un déficit d'investissement de : 5 436.21 €

Décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

- Report en fonctionnement R 002 : 225 342.34 € (425 342.34 – 200 000)
- Affectation en réserves R 1068 : 200 000.00 €
- Report en investissement D 001 : 5 436.21 €



FIXATION DES TAUX D'IMPOSITIONS 2024

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux. (voir taux sur le compte rendu du conseil municipal disponible sur le site internet de la commune)



BUDGET PRIMITIF 2024

Avant de présenter le budget prévisionnel pour l'année 2024, Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commission des finances a travaillé sur sa préparation, et que le budget primitif 2024 peut être établi comme suit :

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| • <u>Section de fonctionnement :</u> | • <u>Section d'investissement :</u> |
| Dépenses : 699 086.34 € | Dépenses : 442 168.99 € |
| Recettes : 699 086.34 € | Recettes : 442 168.99 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 tel que présenté par Monsieur le Maire.



ADAUHR : CONVENTION D'ASSISTANCE A MAITRE D'OUVRAGE –PERISCOLAIRE

Dans le cadre d'un projet de périscolaire la commune a fait appel aux compétences de l'ADAUHR pour l'implantation de ce dernier.

Une étude de faisabilité gratuite a été effectuée ce qui a conduit le conseil municipal à demander une étude complète du projet cette fois-ci payante.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter l'étude comparative d'implantation d'un périscolaire sur trois sites pour un montant de 4 650 € HT soit 5 580 € TTC,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents y afférents.



ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Pour Wahlbach, le zonage proposé à la concertation est basé sur la carte communale. A savoir :

- **Pour le photovoltaïque sur toiture et solaire thermique** : l'ensemble du ban communal en zone constructible et des sorties d'exploitations agricoles ;
- **Pour le photovoltaïque sur ombrières** : pas de zone d'accélération proposée – Option non retenue ;
- **Pour le photovoltaïque au sol** : Possibilité uniquement sur des friches ;
- **Pour la géothermie de surface** : étudiée au cas par cas avec des experts ;
- **Pour la géothermie profonde** : pas de zone d'accélération proposée – Option non retenue ;
- **Pour la méthanisation** : étudiée au cas par cas avec un périmètre minimum de 100 mètres autour des habitations ;
- **Pour l'éolien** : pas de zone d'accélération proposée – Option non retenue ;
- **Pour l'hydroélectricité** : pas de zone d'accélération proposée – Option non retenue ;
- **Pour l'agrivoltaïque** : Possibilité uniquement sur des friches ;

Les cartes de zonage proposées matérialisent un potentiel d'implantation de production d'énergie renouvelable, mais ni une obligation ni une autorisation.



AVENANT AUX TRAVAUX D'INTEGRATION DU RESEAU BASSE TENSION RUE DE ZAESSINGUE A WAHLBACH – DERNIERE TRANCHE

Avec en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'accepter l'avenant du Territoire d'Energie Alsace,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage et tous documents y afférents.



CIRCULATION RUE DU HEILHOF

Avec l'accord de Monsieur le Maire de Rantzwiller, Monsieur le Maire informe que suite à la pose de panneaux « Interdit de circuler sauf ayants droits » à Rantzwiller en direction du Heilhof, les habitants du Heilhof ont l'autorisation de circuler sur cette voie mais tout en respectant la limitation de vitesse. Ces panneaux ont été mis en place pour interdire le passage excessif des véhicules.

D'autres sujets ont été abordés lors de cette réunion, vous pouvez dès à présent les consulter sur le compte rendu complet du conseil municipal disponible sur le site internet de la commune.

RÉUNION DU SIVOM 26 FÉVRIER 2024



COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2023

Le Président présente le compte administratif 2022 du **SIVOM Wahlbach- Zaessingue**, qui s'établit comme suit :

• Section de fonctionnement

Dépenses :	340 535.52 €
Recettes :	<u>340 988.06 €</u>
Excédent 2023 :	+ 452.54 €
Excédent reporté de 2022 :	<u>26 926.96 €</u>
Soit un excédent total de	27 379.50 €

• Section d'investissement

Dépenses :	8 104.03 €
Recettes :	<u>1 048.39 €</u>
Déficit 2023 :	- 7 055.64 €
Excédent reporté de 2022 :	<u>2 678.14 €</u>
Soit un déficit total de	4 377.50 €

Résultat d'exécution du budget : (27 379.50 - 4 377.50) = +23 002.00 €

Après délibération, le Conseil du SIVOM, à l'unanimité des membres présents, adopte les comptes de gestion du trésorier de l'exercice 2023.



REPRISE ET AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Syndical, après avoir examiné le compte administratif du **SIVOM Wahlbach-Zaessingue** statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 27 379.50€
- Un déficit d'investissement de : 4 377.50€

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Report en fonctionnement R 002 : 17 379.50€
- Affectation en réserves R 1068 : 10 000.00€
- Report en investissement D 001 : - 4 377.50€



HORAIRES SCOLAIRES DE L'EPU DE WAHLBACH-ZAESSINGUE POUR LA RENTREE 2024/2025

Zaessingue : 8 h 25 - 11 h 55 (3 h 30 matin) / 13 h 40 - 16 h 10 (2 h 30 AM) / pause méridienne : 1 h 45
Wahlbach : 8 h 30 - 12 h 00 (3 h 30 matin) / 13 h 35 - 16 h 05 (2 h 30 AM) / pause méridienne : 1 h 35



PERSONNEL : MISE EN DISPONIBILITE DE M. ERIC MULLER

En date du 12 février 2024, Monsieur Eric MULLER nous a transmis un courrier de demande de mise en disponibilité pour convenance personnelle à partir du 29 avril 2024.

Monsieur le Président informe le Conseil qu'un avis favorable a été émis et qu'avec les congés restant à prendre, le départ de Monsieur Eric MULLER est acté au 18 avril 2024.

Des solutions pour une nouvelle embauche ont été évoqué et seront étudié rapidement pour compléter l'équipe des ouvriers communaux.



INVESTISSEMENT DE MATERIELS POUR LES POMPIERS

Suite à la réunion du 18 décembre dernier, les Sapeurs-Pompiers nous ont transmis une liste de besoins pour le Centre de Première Intervention (CPI).

Après discussion et vote du budget, la somme de 10 000 € leur est allouée.



SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le conseil du SIVOM a décidé d'allouer plusieurs subventions aux associations de Wahlbach et Zaessingue comme suit :

Un montant de 300 euros à l'association Graine de Mômes.

Un montant maximal de 1000 euros pour la participation au transport scolaire pour la classe verte.

Un montant de 495 euros pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS DE WAHLBACH- ZAESSINGUE ET ENVIRONS (AAWZE)



Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'association reprend ses activités après quelques années de calme. Éric Muller, qui en a été le fondateur et le président, a souhaité laisser sa place. Je reprends maintenant le flambeau, entourée d'une équipe enthousiaste. Philippe Hénon en est le trésorier et Christophe Desbois est le secrétaire. Vous reconnaitrez certains membres sur la photo ci-contre.

C'est dans le même état d'esprit que l'association souhaite poursuivre ses activités. Nous avons à cœur d'entretenir les vergers dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. Nous souhaitons continuer à cultiver la solidarité au sein de nos villages et contribuer à les animer.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'association, n'hésitez pas. Nous sommes ouverts à tous et aux nouvelles idées !

Adhésion : vous pouvez compléter le bon ci-dessous et le remettre avec la cotisation de 10€ dans la boîte aux lettres de Philippe Hénon, notre trésorier (5 rue de l'église – Wahlbach).

Communication : un groupe WhatsApp a été créé afin de faciliter les échanges. Pour les personnes qui n'ont pas WhatsApp, j'enverrai des mails pour prévenir des RDV, envoyer les comptes rendus de réunion, etc...



A bientôt,
La présidente, Célia Beaudouin

Le secrétaire, Christophe Desbois

Samedi 24 février, nous avons fait le tour de nos 77 arbres pour évaluer le travail à venir. Il y aura de la taille et quelques arbres à planter car certains sont tombés à cause de la tempête de juillet dernier. C'est avec l'enthousiasme et la force d'une équipe de rugby qu'un arbre a pu être remis d'aplomb, chemin de Jettingen à Zaessingue.



Je soussigné

demeurant.....

souhaite adhérer à l'Association des Arboriculteurs de Wahlbach, Zaessingue et environs
et verse la somme de 10€ (par chèque ou en espèce).

Je souhaite recevoir les communications et comptes-rendus de l'association par

mail ; mon adresse mail est :

WhatsApp ; mon numéro de téléphone est :

J'écris à la présidente pour intégrer le groupe.

Signature :

RECRUTEMENT SAPEURS POMPIERS

**Vous avez envie de devenir sapeur-pompier volontaire, mais vous hésitez ?
Vous avez peur de ne pas être assez disponible, d'être trop âgé, pas assez sportif ?**

Avec l'engagement différencié, vous pouvez vous engager pour une seule mission : le secours et les soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

Cela signifie que vous n'aurez pas à intervenir sur les incendies ou les accidents de la route, mais que vous pourrez tout de même sauver des vies.

L'engagement différencié est plus souple que l'engagement classique : vous pouvez choisir votre disponibilité et votre rythme de formation.

Alors, n'hésitez plus : rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires et sauvez des vies ! **Le contexte :**

L'engagement différencié consiste à exercer non pas la totalité des missions, mais uniquement celles liées au secours et aux soins d'urgence aux personnes (SSUAP).

L'activité de secours et soins d'urgence aux personnes (SSUAP) représente près de 85 % des interventions pour les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin.



Fort de ce constat, pour ouvrir plus largement l'activité de sapeur-pompier volontaire et renforcer les effectifs disponibles, de jour comme de nuit, le service d'incendie et de secours du Haut-Rhin offre dorénavant la possibilité aux nouveaux candidats de choisir uniquement d'exercer les missions de SSUAP.



En effet, certains candidats à l'engagement SPV pourraient ne pas avoir la disponibilité, les capacités physiques ou l'aptitude médicale nécessaire pour assurer toutes les missions des sapeurs-pompiers (SSUAP, secours routier, incendie, opérations diverses). L'objectif de ce dispositif est de susciter le désir d'engagement à tout âge et de donner de la souplesse quant à la pratique des missions.

Ce qu'il faut savoir :

L'engagement différencié a plusieurs avantages, notamment celui de permettre un engagement plus souple et une formation moins chronophage. **L'aptitude médicale :**

Les conditions de santé particulières dans le cadre de l'engagement différencié sont moins exigeantes que pour celles d'un sapeur-pompier toutes missions. Leurs appréciations sont complétées par la réalisation d'un parcours opérationnel afin de vérifier la capacité physique des candidats.

La formation : Après avoir suivi une formation de 5.5 jours pour la formation prompt secours permettant d'être opérationnel au sein d'un CPI, celle-ci pourra être complétée par 8 jours de formation portée sur les gestes de premiers secours (contre 30 jours pour un engagement toutes missions). Le SPV pourra alors obtenir la qualification d'équipier SSUAP.

Chaque année, il devra s'acquitter de huit heures de formation de maintien des acquis ciblée sur le SSUAP.

Evolutions possibles :

En contractant cette forme d'engagement, le SPV aura la possibilité d'évoluer dans la mission en devenant chef d'après 1 équipe SSUAP et en grade (sous réserve de satisfaire les conditions d'aptitude médicale et de formation).

Vous êtes intéressé ?

Pour vous engager en tant que SPV 1 mission, il convient dans un premier temps de contacter le chef de centre première intervention de Wahlbach-Zaessingue :

Chef de corps : LTN GUIBE Nicolas : 06-14-41-43-95

Adjoint chef de corps : ADJ BOEGLIN Christophe : 06 75 11 02 96

AGENDA

➔ **Sortie des séniors le 27.04.2024**
A Gérardmer !



➔ **Marché aux Puces le dimanche 05.05.2024**
à **ZAESSINGUE** organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wahlbach-Zaessingue en collaboration avec le club du 3ème Age, l'Association Graine de Mômes et l'Association Sport et Loisirs.



➔ **Journée des Sages le 17.05.2024 à midi**
à la **salle communale**
Réservée au plus de 60 ans, contactez Jean-Marc Haaby au 06 87 27 09 02



➔ **Journée citoyenne le 01.06.2024**
Suivi d'un repas



MAIRIE DE WAHLBACH

2, rue de l'église - 68130 Wahlbach

Tél : 03.89.07.87.59

mairie@wahlbach.fr

www.wahlbach.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 15h à 18h30
Mardi & Jeudi
de 09h à 11h30
ou sur rendez-vous

Nous vous souhaitons un printemps radieux !

Hopla! Sàlut!
Et Au'roir !

